

56°/4 - Ratification du marché de gré à gré passé avec l'Entreprise TOUZET pour la construction d'une école de 15 classes "EXPRESS" et d'ambles sanitaires à Ste-Clotilde (Saint-Denis.)

Le Maire donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Un marché de gré à gré a été passé avec l'Entreprise E. TOUZET le 21 Novembre 1962 et approuvé le 25 Janvier 1963, pour la construction de 15 classes " EXPRESS" et d'ambles sanitaires de 16 compartiments à Sainte-Clotilde.

Le montant du marché s'élève à frs.CFA..... 18.929.831.  
-----

Je vous demande, Messieurs, de bien vouloir le ratifier./." "

Adopté à l'unanimité.

Approuvé  
H. Denis, le 16 juillet 1963  
P. le Maire et par délégation  
le Secrétaire Général  
Signé: J. Duchard.